

Ce qui est l'affaire de tout le monde ne devient que trop souvent l'affaire de personne. J'en ai une nouvelle preuve dans mon appel de l'an dernier.

Je ne demandais qu'un sou par tête de chaque associé de la Saint Jean-Baptiste pour faire un don au nom de la nationalité canadienne-française, au sanctuaire de saint Jean du Désert, là où est né saint Jean-Baptiste, à deux lieues de Jérusalem.

Un sou par tête pour chaque associé aurait produit quelques milliers de piastres; et combien pense-t-on que j'ai reçu?... \$63.00, comme on peut le voir par la liste des donateurs.

Mon intention était d'abord d'offrir une lampe, en pourvoyant à son entretien; mais les gardiens du sanctuaire n'ont pas voulu y consentir, il y aurait bientôt encombrement. On m'a proposé un ornement sacerdotal. Mais les Canadiens visitant le sanctuaire, n'auraient pu le remarquer. D'accord avec le révérend Père Gardien, je me suis arrêté à un tableau, représentant le baptême de Notre-Seigneur, lequel tableau sera placé au-dessus de la porte d'entrée de la Grotte à l'endroit le plus près de l'église.

Ce tableau qui mesurera 8 pieds sur 6, répondra d'autant mieux au vœu de notre nationalité, qu'il sera l'œuvre d'un artiste Canadien, M. Rho, si avantageusement connu comme patriste, qui travaille actuellement à Rome. Ce sera une œuvre entièrement originale. M. Rho qui vient de visiter la Terre-Sainte, en avait déjà jeté sur le papier un croquis que tous les connaisseurs qui l'ont vu ont admiré.

Le Saint Précurseur est sur le bord du Jourdain, à côté d'un énorme sycomore lui prêtant son ombre, il est entouré d'une foule nombreuse avide d'entendre ses prédications. Le Sauveur est devant lui courbant son front sous l'eau que le fils d'Elisabeth y fait couler. La figure du Père Éternel se montre dans les nuages dominant la colombe, figure de l'Esprit Saint, planant entre le Père et le Fils. On voit se détachant de la foule, une femme avec un enfant à cheval sur son épaule, tel que les mères portaient alors leurs enfants et tel qu'elles les portent encore aujourd'hui en Orient. Les montagnes de Moab, de l'autre côté du Jourdain, servent de fond à toute la scène.

Avant de mettre ce plan à exécution le croquis sera soumis à l'approbation d'artistes les plus distingués de Rome.

M. Rho offre toutes les garanties d'une exécution de mérite, car il a étonné plus d'un artiste à Rome par sa capacité.

Le cadre en bois doré, portera un trophée au haut représentant un castor rongeur des branches d'étable, et sur un ruban retenant le tout, on lira en lettres bien apparentes: *Don des Canadiens Français.*

Malgré la faible somme entre mes mains, je n'ai cependant pas hésité à donner la commande, comptant sur la générosité de mes compatriotes lorsqu'il s'agit d'œuvres religieuses; et j'ai toute confiance que je ne serai pas déçu dans mon attente.

Qu'y a-t-il à faire maintenant?

Voici: pour que l'affaire de tout le monde ne devienne pas une fois de plus l'affaire de personne, que tous les présidents des sections des Sociétés Saint-Jean-Baptiste, choisissent une personne pour recueillir les contributions dans leurs localités respectives.

A mesure que ces contributions me parviendront, j'en publierai la liste dans les journaux.

Que chacun se fasse un devoir d'apporter son obole pour la bonne œuvre, et le succès est assuré:

L'abbé PROVANCHER, Cap-Rouge, P. Q.

N. B.—Tous ceux qui donneront une piastre ou plus auront droit à une copie photographique, ou peut-être lithographique du tableau lorsqu'il sera terminé, et ces copies, avant d'être distribuées, auront été bénites dans la Grotte de St. Jean Baptiste, en Palestine.

CAUSERIE AGRICOLE

DU FANAGE DU FOIN (Suite).

Il faut avancer la dessiccation du foin sans la précipiter, et tâcher de lui enlever son humidité surabondante, sans cependant trop l'exposer aux rayons brûlants du soleil qui grillent souvent et font tomber les feuilles, ou les décolorent fortement et les réduisent en poussière, tandis que les tiges conservent encore intérieurement beaucoup d'humidité qui se manifeste lorsqu'elles ont été amoncelées pendant quelque temps.

En principe général, plus le soleil est ardent, plus l'herbe qu'on veut faner est d'une nature sèche plus elle est rare, moins il faut l'étendre mince sur la prairie; le fanage dans ce cas, doit, pour ainsi dire, s'opérer à couvert et lentement; moins au contraire la constitution atmosphérique est brûlante et plus l'herbe est aqueuse et abondante, moins ses couches doivent être épaisses, et plus elles doivent être remuées souvent, et soulevées légèrement, de manière à prévenir tout amoncèlement, et à faciliter le passage de l'air et de la chaleur partout également; il convient aussi de transporter l'herbe des endroits bas, humides, convertis et peu aérés, sur les parties les plus élevées, afin d'en accélérer le fanage.

On n'a pas été sans remarquer plusieurs fois que l'herbe des prairies fumées, toutes autres circonstances égales d'ailleurs, était généralement plus difficile à faner, et surtout plus disposée à s'échauffer en tas que toute autre. Nous dirons à cette occasion que la même observation a été faite à l'égard des grains, qui sont aussi plus difficiles à sécher et à conserver, lorsqu'ils proviennent de champs engraisés, que lorsqu'on les obtient de ceux abandonnés à leur fertilité naturelle.

Un point essentiel dans l'opération du fanage, c'est de soustraire le foin à l'action dévorante du soleil, dès que la majeure partie de son eau de végétation est enlevée, afin de prévenir une trop forte évaporation qui est au détriment de la qualité et du poids du foin, lequel peut quelquefois diminuer de vingt pour cent au moins par son exposition au soleil ardent, pendant une heure de trop seulement; il n'a plus alors ni la couleur, ni l'odeur, ni la substance nutritive qu'il conserve lorsqu'il est convenablement amoncelé à temps.

Aussitôt qu'on s'aperçoit que la couche superficielle de l'herbe répandue est suffisamment fanée, il faut la retourner de manière à remplacer le dessous par le dessus, et vice versa; lorsque le tout paraît